

**salon
des services
à la personne**

**6ÈME ÉDITION
DOSSIER
DE PRESSE**

.../en Personne - RCS B 408 684 389 - Crédits Photos : Fotolia

29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2012

Paris • Porte de Versailles • Pavillon 7.1 • 10h-18h

www.salon-services-personne.com

Contacts presse • Le Public Système

> Emeline Guiraud • eguiraud@lepublicsysteme.fr • 01 70 94 65 53

> Prescilia Holleville • pholleville@lepublicsysteme.fr • 01 41 34 23 02

lepublicsysteme

Edito

Les services à la personne, tels que définis par le Plan Borloo, sont fortement installés dans le quotidien des français.

Pour la 6^{ème} année consécutive, le **Salon des services à la personne** va être un **lieu de convergence** de tous les acteurs du secteur :

Particuliers à la recherche de la "perle rare": garde d'enfants, auxiliaire de vie, femme de ménage ou prof de maths!

Professionnels du secteur en quête de solution pour développer, encore et toujours, la qualité de leurs prestations.

Intervenants, enfin, en recherche d'emploi ou d'heures de travail complémentaires.

Nouveau, 3 événements organisés conjointement pour répondre à une question essentielle : "Vieillir chez soi ou dans un établissement pour seniors?"

Les visiteurs du Salon des services à la personne et de sa Maison du Futur pourront librement visiter Solulo, le 1^{er} Salon des maisons de retraite, qui se tiendra au même endroit et aux mêmes dates.

Pour la première fois, la conjugaison de ces 3 événements synergiques va donner aux seniors et à leurs proches, une vue d'ensemble pour répondre à une question à laquelle chacun d'entre nous a été, ou sera confronté : vieillir chez soi ou dans un établissement pour seniors (résidence-services, maison de retraite, EPHAD,...).

Ils pourront ainsi comparer, évaluer et choisir les meilleures solutions et obtenir les réponses à leurs questions. Jugez plutôt:

Le Salon des services à la personne et la Maison du Futur apporteront les réponses à tous ceux qui s'interrogent sur "Comment bien vieillir chez soi, le plus longtemps possible?", la préférence de 90% des français. Quelles prestations de services? Comment adapter son logement? (de nombreux exemples d'aménagements présents dans la Maison du Futur). Quelles aides financières?

Le nouveau Salon Solulo permettra aux seniors et à leurs proches de comparer les solutions "hors domicile", temporaires ou longue durée: Résidences-services? Maisons de retraites ? EPHAD? ...Comment financer?

Pour faciliter le parcours des visiteurs, ces 3 événements, tous à taille humaine, sont regroupés dans le même hall d'exposition (7.1), Porte de Versailles.

Bref, pour sa 6^{ème} édition, **le Salon des services à la personne confirme sa vocation de boussole nationale du secteur.**

A bientôt au salon

Alain Bosetti, Président du Salon des services à la personne



SOMMAIRE

I. Ce salon est un salon grand public	
La plus grande concentration d'entreprises et associations du secteur	P 4
Des solutions pour tous, des tout petits aux grands ainés	P 4
La Maison du Futur des services à la personne	P 5
Des Micro-Conférences interactives	P 6
II. Ce salon est un salon professionnel	
Une offre dédiée aux créateurs et dirigeants du secteur	P 7
Le Colloque des services à la personne 2012	P 7
Devenir franchisé dans les services à la personne	P 8
Des conférences et micro-conférences pour progresser et s'informer	P 9
Des espaces et animations pour trouver de nouvelles idées d'offres et services	P 10
III. Ce salon est un salon pour l'emploi	
Pour trouver un emploi, les Bureaux de recrutement	P 11
Des conférences pour s'informer	P 11
Des syndicats pour connaître et défendre ses droits	P 11
IV. La Maison du Futur des services à la personne	P 12
V. Le Salon des services à la personne en quelques chiffres	P 13
VI. Comprendre le secteur des services à la personne	
Un rôle essentiel pour l'emploi en France	P 14
Des structures prestataires qui se concentrent sur leur développement	P 14
Le vieillissement de la population : une opportunité pour le développement des services à la personne	P 15
Quelles sont les activités agréées services à la personne ?	P 15
VII. Les partenaires du salon	P 17
VIII. Focus sur Planète micro-entreprises	P 18

Les personnalités officielles attendues au Salon des services à la personne 2012 :

Madame Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.
Jeudi 29 novembre, à 10h00.

Madame Marie-Arlette Carlotti, Ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

I. Ce salon est un salon grand public

■ ■ ■ La plus grande concentration d'entreprises et associations du secteur pour trouver la « perle rare ».

Au sein de l'**Espace Grand Public**, les visiteurs peuvent :

- ✓ **Découvrir les solutions qui existent pour les aider eux et leurs proches**, comprendre les avantages fiscaux auxquels ils ont droit, le mode de fonctionnement du CESU (Chèque Emploi Service Universel)... notamment auprès des organismes de référence tels que l'Agence nationale des services à la personne ou le CNCESU (Centre national du CESU).
- ✓ **Trouver le service à la personne dont ils ont besoin**
Les prestataires de services présents sur le salon couvrent tous les secteurs des services à la personne. Les particuliers rencontrent des enseignes nationales, des structures de services à la personne (entreprises et associations), des plateformes de mises en relation... L'occasion de comprendre et comparer toutes les solutions pour avoir plus d'aide à la maison ou pour assister un parent vieillissant.
- ✓ **Faire le plein d'informations pratiques sur les intervenants à domicile**
L'emploi direct représente 80% du nombre d'heures travaillées dans les services à la personne. Or, pour un particulier, il n'est pas aisé de devenir soi-même employeur. Pour répondre à ce besoin d'information, ils rencontrent les organismes de référence tels que la FEPEM - Fédération des particuliers-employeurs, le Centre Pajemploi... et assistent à des conférences dédiées.

■ ■ ■ Des solutions pour tous, des tout petits aux grands aînés.

■ Pour la garde des enfants en bas âge.

24% des parents d'enfants de moins de 3 ans souhaitent mettre leurs enfants en crèche. Par manque de place, seuls 13% d'entre eux obtiennent satisfaction¹.

Les services à la personne apportent des solutions concrètes aux parents. Sur le Salon des services à la personne, cela se traduit par :

- ✓ Le Village Petite Enfance avec² :
 - Des experts de la garde d'enfant, pour trouver rapidement une solution adaptée.
 - Des animations **pour les parents et futurs parents**.
 - La **Maison géante**, espace ludique en faveur de la prévention contre les accidents domestiques. 730 000 enfants en sont victimes chaque année³, il s'agit de la 1^{ère} cause de mortalité chez les jeunes enfants.
- ✓ Le stand de la Fepem, Fédération des particuliers employeurs, qui conseille les jeunes parents pour recruter et gérer leur nourrice.

¹ Source : CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales)

² Parrainé par Pajemploi

³ Source : Dossier de presse « PRÉPAREZ-VOUS À ÊTRE PRÊTS » / octobre 2011 – Croix Rouge française

Finale et remise du prix de la Meilleure Nanny de France.

Samedi 1^{er} décembre, de 11h00 à 13h30

Après les demi-finales et les épreuves pratiques, il ne reste plus que **trois Nannies finalistes**. Elles se retrouvent au **Salon des services à la personne pour un grand oral** devant le Jury composé de Madame Levaux, Présidente de la FEPEM, Madame de Valroger et Madame Lorans, professionnels de la petite enfance et professeurs à l'Académie des Gouvernantes.

Après concertation et délibération, le Jury annonce le classement final et remet les trois premiers prix aux candidates.

■ **Pour le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes.**

Le coût annuel du maintien à domicile d'une personne âgée dépendante est 2,8 fois inférieur au placement en établissement⁴. De plus, 90% des français souhaiteraient rester à leur domicile dans le cadre d'une dégradation physique liée à l'âge⁵.

Le Salon des services à la personne 2012 présente trois offres clés pour aider les visiteurs à trouver des solutions adaptées à leur situation :

- ✓ **Le Village de l'Aide aux aidants.** Aidants familiaux et familiaux⁶ y trouvent :
 - Des informations sur la législation et les démarches administratives ainsi que des échanges avec les associations présentes.
 - Des psychologues spécialistes de la relation d'aide ou bénévoles de structures d'écoute ou d'accompagnement des aidants.
 - Un programme de micro-conférences sur les aides et les réseaux d'accompagnement.
- ✓ **Le Village de l'Aide à l'Autonomie⁷,** animé par des experts de la dépendance et du handicap. Financeurs, prescripteurs ou associations renseignent les personnes dépendantes et leurs proches.
- ✓ **Le Village du Bien vieillir chez soi⁸.** La Caisse nationale de l'Assurance Vieillesse (CNAV) et ses partenaires informent les futurs ou jeunes retraités sur les bonnes pratiques à mettre en place pour conserver une bonne qualité de vie et mieux vieillir à domicile.

■■■ **La Maison du Futur des services à la personne.**

La Maison du Futur des services à la personne est **la vitrine des innovations qui facilitent le quotidien à domicile**. Particuliers et professionnels y découvrent 50 innovations qui **soutiennent l'action des intervenants à domicile et des aidants**.

Comment **sécuriser son lieu de vie**, notamment pour les **jeunes enfants** et les **seniors dépendants**, quand on sait que les **accidents domestiques causent 5 fois plus de décès que les accidents de la route** ? Comment apporter **plus de confort à toute la famille** à la maison ? Comment **maintenir le lien social** ?

Descriptif complet de la Maison du Futur page 12.

⁴ Source : Cours des comptes rapport n°4, Juin 2011

⁵ Source : Etude OpinionWay pour LJ Corp - Dépendance et MAD, mars 2012

⁶ Les aidants familiaux font partis de la famille de la personne dépendante, les aidants familiaux font parti de son entourage (voisinage, amis ...)

⁷ Parrainé par Handeo

⁸ Parrainé par la CNAV

■ ■ ■ Des micro-conférences interactives.

Chaque jour, les visiteurs peuvent assister à des conférences pratiques. **3 programmes de micro-conférences :**

■ Les Micro-Conférences Aidants

Exemples de thèmes :

- ✓ « 10 conseils pour vous préserver au quotidien. »
- ✓ « Adaptez vos gestes, paroles et attitudes pour aider au mieux votre proche et vous-même. »
- ✓ « Besoin de souffler, quelles sont les solutions de répit ? »

■ Les Micro-Conférences Bien vieillir chez soi

Exemples de thèmes :

- ✓ « Stimuler sa mémoire avec le PRIF. »
- ✓ « Des exercices au quotidien pour garder la forme. »
- ✓ « Des conseils clés pour une alimentation équilibrée. »

■ Les Micro-Conférences du Particulier-Employeur

Exemples de thèmes :

- ✓ « Le CESU : embaucher c'est facile avec le CESU déclaratif. »
- ✓ « Particulier employeur : de quelles aides bénéficiez-vous ? »
- ✓ « La FEPEM, la « sécurité employeur » du particulier ! »

II. Ce salon est un salon professionnel

■ ■ ■ Une offre dédiée aux créateurs et dirigeants du secteur.

Pour répondre à l'ensemble des besoins en information, conseiller et donner des solutions aux créateurs et dirigeants de structures de service (entreprises et associations), l'Espace Professionnels du salon regroupe un large panel d'exposants. Ils peuvent ainsi :

- ✓ Faire le point sur **les évolutions et les réglementations propres au secteur** en rencontrant notamment l'Agence nationale des services à la personne.
- ✓ Rencontrer **les fédérations et groupements professionnels**, les **syndicats patronaux et les syndicats de salariés**.
- ✓ Echanger avec des **organismes de formation et de professionnalisation** pour faire progresser leurs salariés.
- ✓ Rencontrer des **franchises de services à la personne en développement** s'ils ont un projet de création d'entreprises.
- ✓ Trouver des **services utiles pour leur activité** (solutions d'assurance, de prévoyance ou de productivité).

■ ■ ■ Le Colloque des services à la personne 2012.

Organisé par l'Agence nationale des services à la personne, le Colloque annuel aura lieu le **jeudi 29 novembre à 14h00**, sur le thème : "**Une stratégie d'ensemble pour répondre aux enjeux du secteur**".

A l'occasion du Salon des services à la personne, l'ANSP présentera, en avant-première, la Charte Nationale Qualité des services à la personne. Ce sera ainsi l'occasion d'échanger sur les grands enjeux du secteur : la qualité, les réponses aux besoins du maintien à domicile, l'accès des jeunes à l'emploi...

Trois tables-rondes, en partie nourries des enseignements du programme d'appui mené en régions par l'ANSP, rassembleront experts, responsables politiques et employeurs :

- ✓ **14h00 Un outil universel : la Charte Nationale Qualité des services à la personne.**
Avec la participation de **Florence Méaux**, Directrice Générale Afnor Certification, d'**Emilie Parnière**, Responsable de la qualité à l'ANSP, de **Christophe Pelletier**, Responsable qualité UNA, de **Frank Nataf**, Président Directeur Général ADVITAM et d'un représentant de la FEPEM.
- ✓ **15h00 La modernisation de l'offre : des bouquets de services pour mieux répondre aux besoins du bien vieillir à domicile.**
Avec la participation de **Didier Duplan**, Directeur Général Adjoint d'ADESSADOMICILE, de **Laurent Habib**, Président de Babel, d'**Albert Lautman**, Directeur National de l'action sociale CNAV et de **Guy Vaugeois**, Directeur grands comptes ANSP.
- ✓ **16h00 Rendre le secteur attractif : l'accès des jeunes à l'emploi dans les services à la personne.**
Avec l'intervention de **Valérie Buisson** d'Iperia Institut, d'**Antonio Correia**, Directeur de la Mission locale de PARIS, de **Véronique Le Gall-Breuzin**, Chargée de mission emplois d'avenir au Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du

dialogue social, de **Guy Loudière**, Directeur Formation FESP, de **Pascale de Rozario**, Sociologue des métiers, de **Charles-Louis Molgo**, Responsable du département des Politiques de l'emploi à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Ile-de-France et d'un représentant de la DGEFP.

■ ■ ■ Devenir franchisé dans les services à la personne.

Le Salon des services à la personne propose un véritable **parcours** pour les **créateurs** qui souhaitent **entreprendre en franchise**.

- **Des Consultations Individualisées avec des experts franchise.**

La franchise est un modèle de création d'entreprise de plus en plus répandu. Mais qu'offre-t-elle réellement au créateur d'une activité de services ? Quels en sont les avantages et limites ? Quelles sont les conditions d'accès ? Les visiteurs obtiennent les réponses à toutes leurs questions grâce aux Consultations Individualisées avec les experts de Franchise Magazine.

- **Le plus grand rassemblement de franchises de services à la personne.**

Dans l'espace d'exposition, les créateurs peuvent échanger avec plus de 20 franchiseurs. L'occasion pour eux d'approfondir leur projet de création et de trouver la franchise adaptée à leurs attentes.

- **Des conférences dédiées à la franchise.**

Parmi les thèmes abordés :

- ✓ « Les atouts de la franchise dans le service à la personne. »
- ✓ « Créer en franchise : ce qu'il faut vérifier pour bien choisir son réseau et réussir son lancement. »
- ✓ « Quelles sont les 5 grandes étapes de la création d'entreprise en franchise ? »

■ ■ ■ Des conférences et micro-conférences pour progresser et s'informer.

■ Deux conférences événements.

Innovation au profit des seniors et remise de prix de la 9^{ème} Bourse Charles Foix

Jeudi 29 novembre, de 12h00 à 13h30.

Découvrez les solutions innovantes de demain ! La Bourse Charles Foix récompense les projets innovants visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées, et soutient leur développement. L'association Sol'iage et son jury international priment les produits et services d'excellence, par le biais d'un coup de pouce financier et leur accompagnement sur deux ans par un réseau de professionnels intégrés au marché.

Avec la participation de :

- **Antonin Blanckaert**, Responsable de département à la direction d'action sociale de la CNAV,
- **Corinne Chouly**, Direction des activités sociales du Groupe AG2R La Mondiale Prémalliance,
- **Ivan Olivry**, Directeur médico-social de l'ICADE - filiale immobilière de la Caisse des Dépôts.

Les technologies au service de la qualité de vie des personnes âgées à domicile : limites et enjeux.

Jeudi 29 novembre, de 18h00 à 19h15.

Comment faciliter l'accès et la diffusion de solutions technologiques auprès des seniors qui souhaitent vieillir à leur domicile le plus longtemps possible, en toute sécurité et sans renoncer à leur confort ? Malakoff Médéric présente en avant-première les enseignements tirés de MAATEIS, son programme-test mené en conditions réelles auprès de personnes âgées en perte d'autonomie.

Avec la participation de :

- **Gisèle Bessac**, Designer-Conseil, Bruno Charrat, Directeur Général du Centre National de Référence Santé à Domicile et Autonomie,
- **Hugues du Jeu**, Directeur de l'Action sociale de Malakoff Médéric,
- **Muriel Peyretou-Fletout**, Directrice adjointe de l'Action Sociale de Malakoff Médéric,
- **Sophie Pignal**, Journaliste sur France 2 et Olga Piou, Directrice du Cleirppa.

■ Des conférences pour aider les entrepreneurs à réussir leur création.

Parmi les thèmes abordés :

- ✓ « Les CCI vous aident à créer votre entreprise. »
- ✓ « Créer ou rejoindre un réseau : les avantages des groupements et coopératives. »
- ✓ « Comment créer une entreprise de garde d'enfants ? »

Les visiteurs auront également l'opportunité d'échanger, en 30 minutes, avec des experts sur des sujets clés pour réussir leur création d'entreprise ainsi que des sujets spécifiques au secteur des services à la personne.

Parmi les thèmes abordés :

- ✓ « S'organiser en réseau : les possibilités du Commerce Associé. »
- ✓ « Actualités fiscales et comptables du secteur. »

- ✓ « 3 conseils clés pour vous lancer dans les services à la personne sous le régime de l'auto-entrepreneur. »
- **Pour les responsables de structures, des conférences pour les aider à se développer, améliorer la qualité de leur service, fidéliser leurs salariés.**

Exemples :

- ✓ « Employeurs du secteur de la petite enfance, pour que vos salariés réalisent des prestations de qualité, luttiez contre les accidents du travail et maladies professionnelles.»
- ✓ « Former pour être compétent et rendre attractif.»
- ✓ « L'accompagnement à domicile, enjeu de solidarité et de citoyenneté pour les plus fragiles d'entre nous.»

■ ■ ■ **Des espaces et animations pour trouver de nouvelles idées d'offres et services.**

- ✓ **La Maison du Futur** : elle permet aux professionnels du secteur d'anticiper les évolutions de l'habitat des Français pour enrichir leur offre et concevoir des services différenciant et novateurs.
Descriptif complet de la Maison du Futur page 12.
- ✓ **La Maison Géante** : cet espace permet aux visiteurs de se mettre dans la peau d'un enfant de deux ans. Un bon moyen pour les structures offrant des services aux familles avec enfants de s'assurer que les bons réflexes sont adoptés par leurs intervenants.
- ✓ **Le Simulateur de Vieillesse** : faire l'expérience du vieillissement pour mieux comprendre les besoins spécifiques des personnes âgées.

III. Ce salon est un salon pour l'emploi

Pour les intervenants à domicile et les demandeurs d'emploi, le salon est une opportunité qui leur permet de :

- ✓ Trouver des **conseils pratiques** pour s'orienter et **mieux « se vendre »**.
- ✓ **Rencontrer des recruteurs** qui recherchent des intervenants à domicile dans différents secteurs.
- ✓ Faire le point sur leurs **droits à la formation** et sur les **formations disponibles**.

■ ■ ■ Pour trouver un emploi : les Bureaux de recrutement.

Les visiteurs à la recherche d'un emploi dans les services à la personne peuvent passer un entretien directement sur le Salon des services à la personne. Plus de 10 bureaux sont animés pendant les 3 jours par des structures en recherche de collaborateurs.

Profils recherchés :

- ✓ Intervenants à domicile tous secteurs.
- ✓ Directeurs d'agence.

Par ailleurs, les intervenants à domicile et demandeurs d'emploi peuvent également rencontrer sur le salon les entreprises et associations qui exposent dans l'Espace Grand Public et qui sont souvent à la recherche d'intervenants.

■ ■ ■ Des conférences pour s'informer.

Des conférences pour aider les salariés à se repérer sur les possibilités de formation et à connaître leurs droits en tant que salariés de structures ou d'un particulier-employeur.

Parmi les thèmes abordés :

- ✓ « Les droits des assistants maternels et des salariés du particulier employeur. »
- ✓ « Elections des salariés des très petites entreprises et des salariés du Particulier employeur : vers de nouveaux droits ? »
- ✓ « Certification, formation continue, VAE : quels avantages pour les salariés et les employeurs du secteur de l'emploi entre particuliers ? »

■ ■ ■ Des syndicats pour mieux connaître et défendre ses droits.

CFTC santé-sociaux, CGT commerce et services, Fédération des services CFDT, FGTA-FO, chaque syndicat de salariés occupe un stand pendant 3 jours, et renseignent intervenants et employeurs sur leurs droits et devoirs.

IV. La Maison du Futur des services à la personne

La **Maison du Futur des services à la personne** est la **vitrine des innovations qui facilitent le quotidien à domicile**. Particuliers et professionnels y découvrent 50 innovations qui **soutiennent l'action des intervenants à domicile et des aidants**.

Rendre **l'habitat plus sûr** pour toute la famille et **faciliter la vie des personnes âgées ou dépendantes** qui souhaitent rester chez elles, leur permettre d'être **facilement en contact avec leurs proches et le monde extérieur**, rendre leurs lieux de vie encore **plus confortables...**

Tels sont les 3 objectifs des innovations présentées cette année dans la Maison du Futur du Salon des services à la personne.

Parmi les innovations :

- ✓ L'interface communicante Legrand Intervox, premier système inter-communicant alliant domotique et téléassistance.
- ✓ Ariell, le Robot humanoïde de Cybedroid, doté d'une intelligence artificielle innovante. Adaptable à son environnement et parfaitement autonome, Ariell convient à l'usage de toute la famille (éducation ludique pour les enfants, assistant logistique au quotidien et réelle aide physique pour les personnes âgées et/ou handicapées).
- ✓ DOMETVIE, une entreprise experte dans l'adaptation, la rénovation et l'aménagement du domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

Et également, un large panel de robots personnels : Furo d'ODM Technology, Kompaï de Robosoft, le robot peintre d'Handibot ...

▪ Les partenaires de la Maison du Futur.

La Maison du Futur du Salon des services à la personne est réalisée en partenariat avec Legrand Intervox et le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France).

Legrand Intervox

Pour la 3^{ème} année consécutive, Legrand Intervox sera partenaire de la Maison du Futur et y présentera l'ensemble de son offre en grandeur nature. L'un des enjeux majeurs du maintien à domicile est la garantie, pour la personne en situation de dépendance qui souhaite vivre chez elle le plus longtemps possible, d'un très bon niveau de sécurité et de confort. Les solutions Legrand permettent de sécuriser le logement de manière non intrusive : chemin lumineux, détecteurs (gaz, fumée, inondation mais aussi de chutes ...). A découvrir aussi, les solutions de téléassistance Intervox permettant d'assurer un lien direct 24 h/24 entre la personne fragilisée, âgée ou dépendante, et des prestataires de services.

Le Prif

Le Prif " Prévention Retraite Île-de-France " associe les organismes des trois principaux régimes de retraite intervenant en Île-de-France - l'Assurance retraite (Cnav), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Régime Social des Indépendants (RSI) - dans un but commun : concevoir, mettre en place et promouvoir des actions visant à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le " Bien vieillir ". En plus des ateliers organisés dans les territoires sur des thèmes comme l'activité physique ou la stimulation cognitive, le Prif crée des outils de sensibilisation à destination des seniors sur l'adaptation du logement. A ce titre, le Prif a intégré et soutient l'initiative de la Maison du Futur afin de contribuer plus largement à l'information du public sur un enjeu global : disposer d'un logement sécurisé et facile à vivre pour que chacun puisse évoluer sereinement et pour longtemps dans son espace de vie.

V. Le Salon des services à la personne en quelques chiffres

■ ■ ■ Le Salon des services à la personne 2012 c'est :

- ✓ 25 000 visiteurs attendus
- ✓ 250 exposants
- ✓ 100 conférences
- ✓ 3 espaces d'exposition : Grand Public / Professionnels / Emploi et Formations
- ✓ Du 29 novembre au 1^{er} décembre 2012, Porte de Versailles - Pavillon 7.1, de 10h00 à 18h00

■ ■ ■ Qui visite le salon⁹ ?

- ✓ **40% de Particuliers à la recherche de solutions pour eux et leurs proches :**
 - Prestataires de services
 - Informations concernant la fiscalité et leurs droits
 - Informations concernant le statut de particulier-employeur pour ceux qui choisissent l'emploi direct
- ✓ **35% de Créateurs et Dirigeants de structures**
 - Auto-entrepreneurs établis ou non
 - Porteurs de projet
 - Créateurs d'entreprises ou d'associations
 - Futurs franchisés
- ✓ **25% de Demandeurs d'emploi et intervenants à domicile**

⁹ Sur la base de l'étude visiteurs 2011

VI. Comprendre le secteur des services à la personne

■ ■ ■ Un rôle essentiel pour l'emploi en France.

Depuis 2005, les services à la personne ont permis la création de plus de 390 000 nouveaux emplois. **2 millions de salariés sont aujourd'hui employés de ce secteur contre 600 000 en 1994¹⁰**. Les services à la personne représentent 3,7% des emplois en France.

De son côté, le CAS (Centre d'Analyse Stratégique) estime que les services aux personnes sont un des secteurs les plus prometteurs de notre économie avec **170 000 nouveaux emplois attendus d'ici 2016**. Mieux encore d'ici **2030, ce secteur sera celui où la création d'emploi sera la plus forte, avec 660 à 825 000 emplois en perspective**.

Enfin, près de 4 millions¹¹ de foyers emploient des intervenants à domicile sous le statut de particuliers-employeurs¹². 92% des français considèrent qu'il s'agit d'un secteur qui correspond à de véritables besoins des consommateurs. Ces chiffres montrent l'importance de ce secteur auprès du grand public.

■ ■ ■ Des structures prestataires qui se concentrent sur leur développement.

La croissance de ce secteur se reflète également dans le nombre de structures prestataires de services. 25 000 associations, entreprises et établissements publics sont actuellement agréés contre 5 500 en janvier 2006.

- ✓ En 2012, plus que jamais les structures du secteur se concentrent sur leur développement et la fidélisation de leur clientèle, notamment à travers une politique accrue de professionnalisation des intervenants à domicile qu'elles emploient.
- ✓ Contrairement à l'image traditionnelle de ce secteur, les structures agréées ont de plus en plus recours aux technologies, tant pour manager les intervenants à domicile que pour améliorer la qualité du service apporté. Enfin, les nouvelles technologies permettant le maintien à domicile des personnes dépendantes représentent pour ces structures un levier de développement.

¹⁰ Source ANSP et BIPE - A noter : ce chiffre ne prend pas en compte l'emploi des assistantes maternelles

¹¹ Source Fepem, sur l'année 2010

¹² Sur l'année 2009 (source site ansp)

■ ■ ■ Le vieillissement de la population : un facteur de développement pour les services à la personne.

Aujourd'hui :

- ✓ 15 millions de français ont plus de 60 ans¹³
- ✓ 1,2 million de personnes sont dépendantes¹⁴
- ✓ 36 % des français sont concernés par le placement d'un proche¹⁵
- ✓ La rente moyenne d'un retraité est de 1 200€/mois¹³
- ✓ 1 200 000 personnes sont bénéficiaires de l'APA au 31 décembre 2012
- ✓ En 2050, la population des +75 ans aura doublée¹²

Les pouvoirs publics voient dans le maintien à domicile des personnes dépendantes un moyen de limiter la croissance des coûts. C'est une opportunité évidente pour le développement du secteur des services à la personne ainsi que celui des gérontechnologies (nombreux exemples dans la Maison du Futur).

■ ■ ■ Quelles sont les activités agrées services à la personne ?

Les services à la personne **regroupent les activités contribuant au bien-être des personnes sur leurs lieux de vie** (domicile ou lieu de travail). Ils comprennent les **services à la famille** (soutien scolaire, garde d'enfants...), les **services de la vie quotidienne** (ménage, jardinage, repassage...) et les **services aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées** (aide aux personnes, garde-malade...).

■ Les services à la famille

- ✓ Garde d'enfants de + de 3 ans et - de 3 ans à domicile
- ✓ Garde d'enfants hors du domicile
- ✓ Accompagnement/déplacement d'enfant de + de 3 ans et - de 3 ans
- ✓ Soutien scolaire à domicile
- ✓ Cours particuliers à domicile (musique, arts plastiques, gymnastique, cuisine, couture, langue étrangère,...)
- ✓ Assistance informatique à domicile (installation de matériel/logiciel, formation, etc...)
- ✓ Assistance administrative à domicile

■ Les services de la vie quotidienne

- ✓ Entretien de la maison et travaux ménagers
- ✓ Collecte et livraison de linge repassé
- ✓ Petits travaux de jardinage
- ✓ Travaux de petit bricolage
- ✓ Maintenance et vigilance de résidence
- ✓ Commissions et préparation de repas
- ✓ Livraison de repas à domicile
- ✓ Livraison de courses à domicile
- ✓ Coordination et mise en relation
- ✓ Télé-assistance et visio-assistance

¹³ Sources : INSEE 2011

¹⁴ Sources : DREES - Enquête trimestrielle auprès des Conseils généraux – 31/10/2010

¹⁵ Sources : Les Français et le grand âge – 6ème vague du baromètre TNS SOFRES – Fédération hospitalière de France – Le Mensuel des Maisons de retraite – Avril 2011

■ **Les services aux personnes âgées, dépendantes, handicapées et aux familles fragilisées**

- ✓ Garde-malade, sauf soins
- ✓ Assistance aux personnes âgées
- ✓ Assistance aux personnes handicapées
- ✓ Aide mobilité et transport de personnes
- ✓ Accompagnement hors domicile PA et/ou PH
- ✓ Conduite du véhicule personnel
- ✓ Soins esthétiques
- ✓ Soins et promenades d'animaux de compagnie

Source : ANSP - 2012

VII. Les partenaires du salon

L'Agence nationale des services à la personne

Dès juin 2007, l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) a décidé d'apporter son soutien officiel au Salon des services à la personne en accompagnant sa première édition. Cette année encore, l'ANSP renouvelle son soutien et organise le Colloque d'inauguration du salon. Le jeudi 29 novembre, de 14h à 17h, l'Agence présentera sa stratégie de réponse aux grands enjeux du secteur : le renforcement de la qualité, l'accès des jeunes à l'emploi, la diversification de l'offre de service...

Le salon sera également l'occasion de présenter en avant-première aux offreurs de service la Charte Nationale Qualité des services à la personne et de renseigner les jeunes sur les emplois d'avenir dans le secteur des services à la personne.

L'Agence nationale des services à la personne (ANSP) est un établissement public administratif, placé sous la tutelle conjointe du Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et du Ministère de l'Artisanat, du commerce et du tourisme. L'ANSP est chargée de promouvoir le développement et la qualité du secteur des services à la personne.

Le Centre National Chèque emploi service universel

Le Cesu est une offre de service simplifiée du réseau des Urssaf destinée aux particuliers employeurs afin de faciliter les formalités liées à l'emploi direct d'une aide à domicile. Tout particulier peut utiliser le Cesu pour déclarer une activité de services à la personne régulière ou ponctuelle, que son salarié travaille à temps partiel ou à temps complet. Géré par le Centre national Cesu, ce dispositif présente de nombreux avantages : facilité d'adhésion et d'utilisation, fiabilité du service. Il peut être 100% dématérialisé. Chaque mois plus de 800 000 déclarations sont effectuées sur le site : www.cesu.urssaf.fr

La Fédération des Particuliers-Employeurs de France (Fepem) et ses organismes partenaires

La FEPEM est l'organisation socio-professionnelle indépendante représentative des 3,6 millions de Particuliers Employeurs. Elle défend le modèle des emplois familiaux qui accompagnent les citoyens tout au long de leur vie.

La FEPEM, c'est la réponse organisée et professionnelle à des besoins essentiels qu'expriment les particuliers dans leur vie privée et familiale. Elle est porte-parole unique des Particuliers Employeurs et soutient leurs intérêts auprès des institutions nationales et européennes. Elle a participé à la création de nombreux outils de structuration juridique et de professionnalisation du secteur, tels le CESU ou le système PAJE.

Par ses conseils et ses services, elle accompagne au quotidien la relation d'emploi entre un Particulier Employeur et son salarié, dans toutes ses dimensions administratives, juridiques et managériales.

VIII. Focus sur Planète micro-entreprises

Le Salon des services à la personne est un événement organisé par **Planète micro-entreprises**, société créée en 1999 par quatre associés (Alain Bosetti, Serge Eberhardt, Marie-Pierre Doré et Mark Lahore).

Planète micro-entreprises fait partie d'un groupe de communication constitué de 3 activités : l'organisation d'événements, l'édition de webmagazines et une agence de communication.

Les événements



salon
des services
à la personne

Depuis 2007, le Salon des services à la personne est l'événement national du secteur et contribue à le dynamiser et le valoriser. Prochaine édition du 29 novembre au 1^{er} décembre 2012 à Porte de Versailles, Paris. Invitation gratuite sur : www.salon-services-personne.com



Salon des solutions
hébergement et
logement pour seniors

1^{ère} édition en 2012, les organisateurs ont l'ambition, avec Solulo, de créer l'événement national des maisons de retraite. Il se tiendra conjointement au Salon des services à la personne, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2012 à Porte de Versailles, Paris. Invitation gratuite sur : www.solulo.com



LE SALON DES
MICRO
ENTREPRISES

Le Salon des micro-entreprises est l'événement national des dirigeants, créateurs de petites entreprises et indépendants. Il fêtera ses 15 ans du 1^{er} au 3 octobre 2013. Invitation gratuite sur : www.salonmicroentreprises.com

Les webmagazines



Place des
réseaux

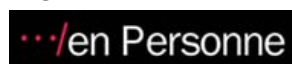
Depuis 2005, **Place des Réseaux aide les entrepreneurs à se développer en réseau. 220 000 entrepreneurs** sont aujourd'hui abonnés à la newsletter **Place des réseaux**. www.placedesreseaux.com



Planète
AUTO-ENTREPRENEUR

Lancé en janvier 2009 par Planète micro-entreprises, Planète Auto-entrepreneur se donne pour objectif d'accompagner les Français dans la réussite de leur activité d'auto-entrepreneur. **85 000 auto-entrepreneurs** sont aujourd'hui abonnés à la newsletter. www.planete-auto-entrepreneur.com

L'agence de communication



Alain Bosetti et Mark Lahore ont en outre fondé en 1996 en Personne, agence conseil en communication www.enpersonne.com

Contacts presse - Le Public Système

Emeline Guiraud – eguiraud@lepublicsysteme.fr – 01 70 94 65 53
Prescilia Holleville - pholleville@lepublicsysteme.fr - 01 41 34 23 02